

PORTFOLIO - GUIDE DE PRÉPARATION

Programme de BAC en design d'intérieur

Les candidats au baccalauréat en design d'intérieur doivent soumettre des exemples de travaux réalisés dans le cadre de leur formation académique. Ce guide pour la préparation du portfolio a été élaboré par le Comité de programme du baccalauréat en design d'intérieur afin d'aider les candidats dans la préparation de leur dossier de candidature.

Nombre et type de travaux

Les exemples de travaux personnels qui seront soumis devront démontrer les habiletés du candidat. Le Comité considérera les types de travaux suivants comme pertinents : graphisme, photographie, peinture, dessin à main levée, dessin d'architecture, analyse de bâtiments, dessin réalisé par ordinateur, photographie de maquette, et tout autre type de travail susceptible de montrer les capacités et les connaissances du candidat. Le Comité responsable de la sélection évaluera aussi la qualité et la créativité de la présentation du portfolio.

Les candidats devront s'assurer d'une bonne reproduction des traits, des formes, des couleurs, et de toutes autres caractéristiques visuelles, en format numérique. Les diapositives, négatifs, transparents, vidéo, supports numériques (clé USB, CD), etc. ne sont pas acceptés. Chacun des exemples devra être clairement identifié et daté, fournir une description du travail si possible.

Dimension et modalités d'envoi du portfolio

Lorsque votre demande d'admission sera évaluée, vous recevrez un courriel vous informant de la procédure pour téléverser les documents supplémentaires requis : portfolio, lettre et CV.

Veillez noter que plusieurs semaines peuvent s'écouler entre le dépôt de votre candidature et la réception du courriel vous invitant à téléverser les documents supplémentaires.

Aucun document ne sera accepté par courriel.